

Pont Anglo
Quai du Carénage
CS 3049
76202 DIEPPE
Tel : 02 32 14 40 60

ARRÊTÉ – 2026/09

OBJET : Jeu Enfants vrai/faux

Le Directeur de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

VU les statuts de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

VU l'article R 133-13 du Code du Tourisme relatif aux mission d'un directeur dans les offices de tourisme constitués sous forme d'un établissement public industriel et commercial,

CONSIDERANT le rôle d'animateur et de promoteur du territoire de l'Office de Tourisme,

ARRÊTE

Article 1 : Un jeu permettant de gagner un sac de goodies du 14 au 27 février 2026 ;

Article 2 : Un règlement fixant les conditions de participation est établi et annexé au présent arrêté ;

Article 3 : Le présent arrêté, inscrit au registre des arrêtés de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime est adressé à :

- Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Dieppe ;

Fait à Dieppe, le

Le Directeur



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-877955716-20260116-ARRETE2026-02-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2026

Publication : 16/01/2026